

**CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS
DE TECHNICIEN TERRITORIAL**

SESSION 2024

ÉPREUVE DE RAPPORT TECHNIQUE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Élaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : AMÉNAGEMENT URBAIN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 26 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Technicien territorial, vous êtes chargé de mission au sein de la direction de l'urbanisme de Techniagglo, communauté d'agglomération de 100 000 habitants.

Dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau quartier comprenant des programmes de logements privés et sociaux, des rez-de-chaussée commerciaux et de services ainsi qu'une zone verte à aménager, et pour répondre à une problématique de vieillissement de la population de l'agglomération, le Président souhaite que ce nouveau quartier, dénommé Atoutage, ait une vocation intergénérationnelle.

Dans ce cadre, votre directeur vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la ville intergénérationnelle.

Liste des documents :

- Document 1 :** « L'intergénérationnel en ville » - *TUBA* – 10 février 2020 - 5 pages
- Document 2 :** « Quels contrats pour favoriser une ville intergénérationnelle ? » - Ana Lefort et Céline Galy-Carcenac - *cheuvreux.fr* - Juin 2019 - 4 pages
- Document 3 :** « Personnes âgées, mobilité résidentielle et aménagement du territoire : des pistes pour les collectivités » - Jean-Noël Escudier - *Banque des Territoires* - 26 juillet 2021 - 3 pages
- Document 4 :** « Les 80 propositions du rapport "Nous vieillirons ensemble..." » - *Le Portail National du Bien-Vieillir* - Silver Eco - 28 mai 2021 - 6 pages
- Document 5 :** « L'habitat intergénérationnel » - Hugo Halluin - *partagerlaville.com* - consulté le 21 août 2022 - 3 pages
- Document 6 :** « Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors » - Communiqué de presse » - *Ministère chargé de l'Autonomie, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés* - 7 décembre 2021 - 2 pages
- Document 7 :** « Résidences Alorrean à Mouguerre - Devenez propriétaire aux portes de Bayonne ! » - *mouguerre.fr* consulté le 22 août 2022 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.